

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 30

Artikel: La dernière pensée de Weber : [suite]
Autor: Giron, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce nom de *Quinclet* est devenu le nom d'une famille encore vivante actuellement; il aura été donné à une personne matinale, qui avait l'habitude de se lever à l'aube.

Il ne faut pas confondre le nom de *Quinclet* qui nous occupe, avec celui de *Quinquet*, le fabricant de lampes à Paris, auxquelles il a donné son nom, car l'étymologie de ce dernier nom doit dériver du latin *quinque*, pour indiquer le cinquième enfant d'une famille, ou le cinquième roi d'une dynastie, comme Charles-Quint.

Lausanne, le 20 juillet 1881.

J.-F. P.

Bretegny-St-Bartelomâ et Paris.

On coo dè pè Bretegny-St-Bartelomâ, avâi z'ao z'u étâ pè Paris, iô restâ on part d'ans et iô sè pliésai gaillâ. Quand l'est que revegne cévè, brâgâvè destrâ dè cé Paris et racontâvè bounadrâi. « Foudrài cein vairè, se desâi, Paris est onco au trameint grand qu'Ettsalleins quand bin on lâi mettrâi avoué, Bretegny, St-Bartelomâ et lo resto dâo sacllio; et pi dâi mâisons ! lè pe pouetès sont asse ballès què lo tsaté à monsu Délessert; et lo rio que passè pè lo maitain dè la vela, que lâi diont la Seine, l'est onco on autre affèrè què lo Talent; lè naviots, lè liquiettès et mémameint lè bateaux à vapeu lâi sont assebin à lâo z'èze qu'on tsassot dein lo Talent. Et lè ponts ! credouble ! n'est pas quiestion dè lans coumeint pè châotré, iô ein pliein midzo, se lo pî vint à tsequâ, on va tricliâ dein l'édhie, benhirâo onco s'on ne sè raveintè pas tot dépoureint et moû coumeint n'a renaille. A Paris, lè ponts sont garnis dè falots, qu'à la miné lâi fâ asse bê qu'à midzo et que n'ia pas moian dè sè dérupitâ avau, s'on a pas on étsilla po cambâ la baragne. » Tantiâ que ne pu pas vo derè tot cein que racontâvè. « Cé que n'a pas vu Paris, n'a rein vu, » se desâi adé.

On dzo que dévezâvè dè cein avoué monsu l'incurâ, qu'on lâi desâi monsu lo doyein, n'êtoint pas tant d'accoo lè dou. — « T'as bio derè, François, se fasâi monsu l'eincourâ, t'as bio derè, Paris l'est n'a vela dè perdechon po lè dzouvenès dzeins; kâ lâi a per lè dâi mâisons qu'ont crouïo renom; clliâo théâtres et clliâo billards sont dâi medzeardzeint et la pe granta eimpartiâ dâi cabarets ne sont què dâi pinces; Paris, l'est on espèce dè Babylone. »

— Ne sé pas què vo derè, monsu lo doyein, se respond François, que ne vayâi quand même rein dè pe bio què son Paris, mâ dein ti lè cas, n'ia pas mé dè crouïès dzeins à Paris qu'à Bretegny !

LA DERNIÈRE PENSÉE DE WEBER.

III.

En revenant de Roche-Bonne, où elles avaient été prendre leur bain, après le départ de MM. de Crouilli, les dames de Mordreux croisèrent le grand jeune homme brun dans le chemin sablonneux. Les traits du jeune homme s'altérèrent visiblement. Il salua comme de coutume, mais son regard s'arrêta sur celui de la mère d'Elise avec une expression indéfinissable, qui la frappa.

Ce monsieur nous connaît, pensa-t-elle, et il doit avoir une communication à me faire.

Mme de Mordreux ne pouvait cependant pas faire les premières démarches pour se mettre en rapport avec lui.

Le soir Elise vint rêver sur la terrasse.

— Comment trouves tu M. Antoine de Crouilli ? lui demanda sa mère qui était venue la rejoindre.

— Insupportable, répondit Elise avec la franchise spontanée qui lui était habituelle.

Mme de Mordreux ne put retenir un mouvement.

— Cependant, ma chère Elise, il faudra l'endurer encore une fois reprit-elle. Son père m'a demandé de nous faire parcourir Saint-Malo, ville forte originale, m'a-t-il affirmé. — J'ai accepté pour lundi.

Le jour marqué, vers deux heures, M. de Crouilli vint en voiture prendre les dames de Mordreux. Il était seul. Son fils devait se trouver au casino de Saint-Malo, au passage de la voiture. L'institutrice, Mme Eugénie, accompagnait les dames de Mordreux, ce qui parut plaire médiocrement à M. de Crouilli.

Il ne fallut pas grand temps à la société pour traverser St-Malo en tous sens et faire le tour de la ville sur ses vieux remparts. L'impression de cette promenade sur les promeneurs fut loin d'être gaie et ce fut avec un véritable soulagement qu'ils retrouvèrent le grand air et la lumière sur le quai.

Leur calèche les attendait à la porte St-Vincent, une de ces calèches où on peut se mettre six aisément. En passant auprès du casino, M. de Crouilli proposa aux dames de Mordreux de s'y arrêter quelques instants. Ces dames ne connaissaient pas ce modeste bâtiment, qui n'approche guère des somptueux casinos des plages normandes ; elles acceptèrent.

C'était le moment où les habitués se trouvent sur la plage, et comme la marée montante attirait tous les baigneurs, le casino était presque désert. Dans la salle de jeu quelques joueurs faisaient un rubicon et dans celle de lecture quelques papas lisaient les journaux.

Au moment où les visiteurs allaient entrer dans la salle des concerts, le piano, touché par une main d'artiste, les arrêta. On jouait précisément cette triste et suave mélodie, la dernière pensée de Weber, qui avait si vivement impressionné Elise l'autre jour sur la terrasse de la villa des Sapins. La jeune fille s'appuya sur les bras de sa mère, elle s'arrêta palpitante.

— Qu'as-tu, Elise ? lui demanda Mme de Mordreux péniblement impressionnée de l'émotion de sa fille.

— Maman, c'est la personne qui jouait l'autre soir ce morceau dans le vallon, murmura Elise.

— Quelle idée ma fille !...

— Oh ! je la reconnaiss bien ; c'est la même nuance délicate de sensibilité, la même manière d'interpréter le maître, répondit la jeune fille.

— Eh bien ! quand cela serait ? dit sa mère.

Le piano était excellent et le vide de la grande salle donnait une sonorité extraordinaire à l'instrument.

La mélodie s'acheva avec une douceur infinie, rappelant le dernier soupir d'un mourant, qui passe de la vie à la mort comme on s'endort d'un paisible sommeil.

Elise se serra plus fort contre sa mère et deux grosses larmes roulèrent sur ses joues comme deux perles de cristal. Mme de Mordreux franchit brusquement le seuil de la salle de concert, entraînant sa fille.

La personne qui jouait se levait au même instant et fermait le piano. Les dames de Mordreux reconnaissent le grand jeune homme brun et pâle du chemin sablonneux des miels. Il salua profondément les dames et passa fier et hautain devant Messieurs de Crouilli.

— Maman, dit Elise, tu me fera venir la dernière pensée de Weber, n'est-ce pas ?

Après le départ du jeune homme, Antoine de Crouilli s'approcha de son père et lui murmura quelque chose. Le père fit un signe de tête affirmatif.

Mme de Mordreux ne voulut pas que M. de Crouilli les

reconduisit, elle et Elise à la villa des Sapins, et lui n'insista pas beaucoup.

— Mon cher Antoine, dit M. de Crouilli à son fils pendant la traversée de Dinard, comme tu l'as dit, Mlle de Mordreux est une glacière.

— Je pourrais bien m'être trompé, répondit le jeune homme. Mlle de Mordreux est une femme nerveuse et ce n'est pas moi qui ai causé la terrible émotion qu'elle a éprouvée au casino.

En somme MM. de Crouilli n'avaient pas lieu de se féliciter de leur promenade. L'effet produit par Antoine sur M^{me} de Mordreux avait été complètement nul, ou plutôt antipathique.

— Allons-nous respirer le frais sur la terrasse ? demanda M^{me} de Mordreux après le dîner.

— Pas ce soir, maman, répondit Elise avec une sorte d'effroi et en se pelotonnant presque dans les bras de sa mère.

A partir de ce jour Elise devint plus mélancolique et plus rêveuse encore. — La mélodie de Weber était arrivée. Elle la joua une seule fois. Puis elle la serra sous une pile de morceaux de musique et elle ne revit plus le jour. D'ailleurs elle ne se mettait plus autant à son piano et n'y restait jamais que quelques instants. Toujours triste et rêveuse, elle s'étiolait de nouveau. M^{me} de Mordreux fit appeler le docteur Bertel.

— M^{me} de Mordreux n'a aucune maladie organique, dit le médecin après une longue et habile auscultation, elle est parfaitement constituée et aucun danger immédiat ne la menace. Mais une pensée tenace occupe son esprit, à son insu peut-être... et la mine. A vous, madame, à sa mère à découvrir cette pensée et à y faire diversion par les moyens que lui suggérera sa sollicitude.

M. Bertel ne s'expliqua pas plus clairement. Avait-il fait allusion à un amour secret d'Elise, c'était bien possible. Mais comment le deviner ? Si elle aimait quelqu'un ce n'était certes pas Antoine de Crouilli, dont les rares visites paraissaient de plus en plus insupportables à la jeune fille, et, à part MM. de Crouilli, on ne recevait aucun homme à la villa des Sapins. Sur la plage les dames de Mordreux ne paraissaient que pour prendre leur bain et ne s'y arrêtaient guère. M^{me} de Mordreux demeura persuadée qu'il n'y avait aucun amour sous jeu. Elle attribua à la vie calme et solitaire qu'on ménait à la villa, comme à Mordreux, les rêveries d'Elise qui tournaient au marasme et n'y vit d'autre remède que le mouvement et la distraction.

(A suivre.)

On nous écrit : « Dans les examens pour la nomination d'un régent, on fait généralement donner par les aspirants, deux leçons à quelques élèves présents ; c'est ce qui a eu lieu dernièrement dans notre village. L'un des sujets à traiter était la Tunisie. L'examen fini, un des membres de la commission, qui avait écouté avec beaucoup d'attention et d'étonnement, dit à son voisin : *To parâi cein que c'est qué dè savâi oquid ; mé qué adé cru que la Tunisie c'ein irè onna bête !* »

Un campagnard de la Gruyère, d'une taille très élevée, avait, suivant la loi des contrastes, une toute petite femme, vive et pétulante. Étant venu en ville un jour de marché, il visita maint établissement, si bien qu'en s'en retournant à la maison, il se trouva quelque peu gazé. Sa femme le bouda alors, ce qui le rendit de mauvaise humeur. Voulant faire voir qu'il était le seigneur et maître, il adressa quelques observations à sa « petite » moitié, sur certains détails du ménage.

Se campant crânement devant lui, les poings sur les hanches, la tête renversée, elle lui crie :

— Que dis-tu, là d'amont ?

Il nous tombe sous les yeux le premier feuillet détaché d'un livre de compte, commencé en 1814. La première page contient cette inscription en gros caractères qui, dans sa simplicité, montre combien on mettait alors de sérieux et de bonne foi dans les affaires. Il y a là tout un enseignement :

AU NOM DE DIEU, il sera apporté une attention soutenue dans ce présent livre, afin que foi entière y soit faite. Tous les comptes y seront tenus par *Doit* et *Avoir* étant extrait du Journal au fur et à mesure qu'ils s'y trouveront placés, afin que tout compte y soit ouvert et toujours fait, afin de pouvoir rendre compte de tout à chaque intéressé pour toute la suite, dès la date ci-dessous, lorsque réquisition en serait faite pour cas imprévus.

Ainsi soit-il !

Un commerçant qui est obligé de faire beaucoup de crédit, avait pris un employé pour opérer ses recouvrements en ville.

L'employé recouvrait et gardait pieusement l'argent dans sa poche.

Le commerçant a des soupçons et procède à un interrogatoire :

— Je sais que vous êtes très actif, vous vous êtes présenté chez mes clients et vous avez touché.....

— Oui, monsieur.....

— Mais vous n'avez pas rapporté les fonds ?

— On ne peut pas tout faire !

Un médecin, qui s'occupe spécialement des maladies de la peau, voit son cabinet assiégé du matin au soir ; aussi a-t-il, entre le salon d'attente et son cabinet, une pièce où son domestique invite les malades à se préparer, en se déshabillant, à la visite, de façon à gagner quelques minutes.

Un malade arrive dans ce vestibule.

— M. le docteur prie monsieur de se déshabiller en l'attendant, lui dit le valet de chambre.

— Mais.....

— Sans cela, il serait obligé de passer le tour de monsieur.

Un instant après, dépouillé de ses vêtements, il entre chez le docteur qui examine minutieusement à la loupe, toute la surface de son corps ; puis d'un ton scrutateur, lui demande :

— Qu'éprouvez-vous ?

— J'ai la vue basse.

En souscription : 3^{me} édition du **Voyage de Favay et Grognuz**. Prix pour les souscripteurs : 1 fr. 20 ; — en librairie, 1. fr. 50.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}